



Le projet consistera en la mise en place des meilleurs procédés, technologies et équipements existants actuellement dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et de la distribution de l'eau.

Ils seront réalisés dans le cadre d'un partenariat public-privé

Près de 2 milliards DH pour une unité de dessalement de l'eau de mer et un parc éolien à Dakhla

Mohamed Laâbid
mlaabid@aujourd'hui.ma

Conformément aux ambitions du Plan Maroc Vert, la région de Dakhla-Oued Eddahab verra en 2020 le lancement des travaux de construction d'une unité de dessalement de l'eau de mer, d'un parc éolien et d'un système d'irrigation dans le périmètre de cette région et s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). La province de Dakhla-Oued Eddahab est reconnue par ses potentialités agricoles, notamment dans la production des primeurs. Toutefois la zone est soumise à une pression croissante sur les ressources en eau souterraines qui sont considérées fossiles et peu renouvelables. Aujourd'hui, cela se traduit

par une baisse constatée du niveau de la nappe de Dakhla, par la salinisation de celle-ci, ce qui constitue une menace au développement de l'agriculture

Face à cette situation, le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts a confié à des opérateurs privés la mission de cofinancer, concevoir, construire et de gérer une unité de dessalement, un parc éolien et une infrastructure d'irrigation dans le périmètre du projet, et ce dans de meilleures conditions techniques, économiques et financières. Le projet vise la réalisation d'une unité de dessalement pour l'irriga-

tion de 5.000 ha de terres agricoles arables. Ces terres seront exploitées par des investisseurs agricoles dans le cadre de contrats PPP autour des terres agricoles lancés par l'Agence pour le développement agricole.

Sur le plan technique, le projet consistera en la mise en place des meilleurs procédés, technologies et équipements existants actuellement dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et de la distribution de l'eau. Cette usine sera située dans la commune de Bir Anzarane à une distance de 1.000 m du trait de côte et à environ 130 km au nord de Dakhla, et assurera une capacité de 90.000 m³/jour, et adoptera

la technique de dessalement de l'eau osmose inverse.

Le coût estimé du projet est fixé à 1,940 milliard DH et se répartit en 1,640 MMDH pour la station de dessalement et parc éolien, et le reste pour le réseau d'irrigation alors que le montage institutionnel et juridique du projet se fait dans le cadre du dahir n°1-14-192 du 1er Rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi 86-12 sur les contrats de PPP. Pour ce faire, la direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole (DIAEA) vient de lancer un appel d'offres pour recruter le prestataire qui se chargera de l'assistance technique pour le suivi et le contrôle

des études d'exécution et des travaux relatifs de ce projet. Notons que les périmètres irrigués de Dakhla-Oued Eddahab, destinés essentiellement à la production de primeurs sous serres, constituent un exemple concret de la réussite des efforts de mise en valeur agricole des terres sahariennes. Ces périmètres ont vu le jour grâce aux différents programmes et actions initiés pour encourager la réalisation d'aménagements hydro-agricoles où sont pratiquées des cultures hors sols à même de relever le défi de la compétitivité et favoriser la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'investissement à haute valeur ajoutée.